

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Eric MOISAN, Maire, M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie FLEGEAU

Objet de la Délibération
n°20220519-088

Date de la convocation et d'affichage : 13 mai 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

-PERSONNEL :

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JUIN 2022

Le Conseil Municipal avait modifié le tableau des effectifs des emplois permanents à compter du 1^{er} février 2022 et il est proposé de le modifier ainsi à compter du 1^{er} juin 2022 :

Service Administratif

- 1 Attaché Principal
- 1 Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe
- 2 Adjoints Administratifs Principaux de 2^{ème} Classe
- 2 Adjoints Administratifs Territoriaux

temps complet
temps complet
temps complet
temps complet

Service bibliothèque

- 1 Agent territorial du Patrimoine Principal de 1^{ère} Classe

temps non complet (30h)

Service Technique

- 1 technicien territorial
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe
- 1 Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe
- 1 Adjoint Technique Territorial

temps complet
temps complet
temps complet
temps complet
temps complet

Service Ecole et accueil périscolaire

- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe
- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe
- 1 Agent territorial spécialisé Principal des écoles Maternelles de 1^{ère} classe

temps non complet (28h)
temps non complet (22h30mn)
temps complet

- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe
- 1 adjoint technique territorial jusqu'au 24 août 2022
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} Classe au 25 août 2022
- 1 adjoint technique territorial
- 1 agent permanent en CDI

temps complet
temps non complet (32h)
temps non complet (32h)
temps non complet (14h)
temps non complet (15h)

- Le Conseil Municipal donne son accord

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

